

## Objectif de la lettre :

Transmettre à nos partenaires une information régulière sur nos activités et notre actualité, les services que nous sommes à même de leur proposer ainsi que des points techniques ou réglementaires nous paraissant intéressant de mettre en avant.

Toutes nos lettres peuvent être consultées ou téléchargées sur notre site (rubrique "dossiers en consultation")

## Une affaire vendue ce mois-ci...



Construction de la Maison des Associations, réfection des Ateliers du carnaval et des Ateliers Municipaux de Saint Pierre de Chandieu.

Surface construite : 830 m<sup>2</sup>

Surface rénovée : 1 000 m<sup>2</sup>

Coût travaux : 1 430 000 €HT

Mission de AIM : Economie de projet

**Art-CAM** Architectures

## Ossature primaire pour plafonds suspendus...

La nécessité d'une ossature primaire de faux-plafond est souvent évoquée. Le DTU 58.1 P1-1 précise :

Art. 5-3 : **Une ossature intermédiaire de reprise de charge est obligatoire lorsque la longueur de la suspente est supérieure à 2,00 m.** Pour les tiges filetées de longueur inférieure ou égale à 2,00 m, elles ne doivent pas avoir plus d'un raccord (manchon).

Le faux aplomb des dispositifs de suspension ne doit pas excéder 1/20 de la hauteur, soit 100 mm pour une hauteur de 2,00 mètres.

Dans le cas des pléniums de grande hauteur les haubanages sont exclus.

## Le Tableau de bord de l'activité

Effectif :

9 personnes  
+ 1 contrat  
alternance

Nombres d'affaires actives en cours : 24

Dont avants projets : 9

Dont DCE : 6 (avec affaires en consultation : 3)

Dont chantiers : 9

**AUDIT - INGENIERIE - MANAGEMENT DE PROJET**

SARL au capital de 30 000 Euros - RCS Vienne B 403 328 651

Résidence du Lac - 38690 CHABONS - tél. : 04-76-65-07-97 / fax : 04-76-65-06-86

mail : [aim.sarl@wanadoo.fr](mailto:aim.sarl@wanadoo.fr) - site : [www.aim-ingenierie.com](http://www.aim-ingenierie.com)